



DELIBÉRATIONS N°39
CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2023

DEL 2023.04.05/39

Thème :
STATIONNEMENT

Le **mercredi 05 avril 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :
Actualisation du
barème tarifaire 2023

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENAIRE, Christian JULLIEN, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Patrick MICHEL, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 29/03/2023

Affichage : 29/03/2023

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 25

Nombre de
suffrages

exprimés : 31

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Claire BARNÉOUD donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Maud GADÉ
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Christian FERRUS donnant pouvoir à René MICHEL
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

Élisa FAURE, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Sandrine CORDIER, Alexis LALANNE

Absent :

Hervé BOULAIS

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230405-2023_04_39-DE

Reçu le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

Rapporteur. Jean Marc CHAPPONI

-
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 ;
- VU** la délibération n° DEL 2022.12.14/195 du conseil municipal du 14 décembre 2022 portant actualisation des tarifs de stationnement ;
- CONSIDERANT** les dysfonctionnements récurrents des cartes horaires ;
- CONSIDERANT** le mécontentement régulier des usagers entraîné par ces dysfonctionnements ;
- CONSIDERANT** le fonctionnement originel de ces cartes qui avait pour objectif de faciliter le stationnement de courte durée ;
- CONSIDERANT** la mise en place de la gratuité des 30 premières minutes de stationnement dans l'ensemble des parkings souterrains rendant ces cartes horaires obsolètes ;
- CONSIDERANT** la proposition de création d'un abonnement au parking du Prorel pour la période d'ouverture du domaine skiable ;
- CONSIDERANT** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Municipale de Stationnement du 21 mars 2023 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Stationnement » réunie le 03.04.2023 ;

AR Prefecture

005-210500237-20230405-2023_04_39-DE
Reçu le 11/04/2023
Publié le 11/04/2023

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver le barème tarifaire actualisé joint en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (Stéphane SIMOND)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

STATIONNEMENT DEL 2023.04.05/39

PUBLIÉE LE : **11 AVR. 2023**

Le Maire,
Arnaud MURGIA



**TARIFS STATIONNEMENT
 PARTIR DU 07 AVRIL 2023****SECTEUR N1 : PARCS OUVRAGS****ABONNEMENTS PARCS EN OUVRAGES : VAL CHANCEL (gratuit de 22h00  06h00)**

Dure	Tarifs HT en  (arrondi comptable 2 chiffres aprs la virgule)	Tarifs TTC en 
7 jours	32,50	39,00
15 jours	45,00	54,00
Mensuel (24h/24h)	55,00	66,00
Trimestriel	155,00	(62 /mois) 186,00
Semestriel	290,00	(58 /mois) 348,00
Annuel	500,00	(50 /mois) 600,00

**ABONNEMENTS PARCS EN OUVRAGES : AIGLE BLEU ET PROREL
(gratuit de 20h00  06h00)**

Dure	Tarifs HT en  (arrondi comptable 2 chiffres aprs la virgule)	Tarifs TTC en 
7 jours	32,50	39,00
15 jours	45,00	54,00
Mensuel (24h/24h)	50,00	60,00
Trimestriel	145,00	(58 /mois) 174,00
Semestriel	270,00	(54 /mois) 324,00
Annuel	460,00	(46 /mois) 552,00

Les abonnements (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) dans l'Aigle Bleu et Prorel permettent le stationnement dans ces deux parkings.

ABONNEMENTS MOTOS DANS LES PARCS EN OUVRAGES

Les tarifs d'abonnements motos spcifiques dans les parcs en ouvrages, application d'un taux rduit de 50% des tarifs voiture en vigueur ce jour dans les parcs en ouvrages (Sachant qu'un emplacement voiture convient pour deux motos).

AR Prefecture

005-210500237-20230405-2023_04_39-DE

Reçu le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

TARIFS HORAIRES PARCS

<u>VAL CHANCEL</u> Durée de stationnement	Tarifs HT en € (Arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
30 Minutes gratuites		
45 Minutes	0,42	0,50
1 Heure	0,83	1,00
1 Heure 15	1,25	1,50
1 Heure 30	1,67	2,00
1 Heure 45	2,08	2,50
2 Heures	2,50	3,00
3 Heures	4,17	5,00
4 Heures	5,83	7,00
5 Heures	7,50	9,00
6 Heures	9,17	11,00
7 Heures	10,83	13,00
A partir de 8h00 consécutives forfait journée civile	12,50	15,00

VAL CHANCEL : gratuit de 22h00 à 06h00 et 30 minutes gratuites de stationnement dans ce parking.

<u>AIGLE BLEU ET PROREL</u> Durée de stationnement	Tarifs HT en € (Arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
30 Minutes gratuites	*****	*****
45 Minutes	0,42	0,50
1 Heure	0,83	1,00
1 Heure 15	1,25	1,50
1 Heure 30	1,67	2,00
1 Heure 45	2,08	2,50
2 Heures	2,50	3,00
3 Heures	4,17	5,00
4 Heures	5,83	7,00
5 Heures	7,50	9,00
6 Heures	9,17	11,00

AIGLE BLEU / PROREL : gratuit de 20h00 à 06h00

ABONNEMENTS BOX

Désignations	Tarifs HT en € / mois (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en € / mois
TAILLE M (- 15 m2)	60,00	72,00
TAILLE L (de 15 M2 à 20 m2)	75,00	90,00
TAILLE XL (+ 20 m2)	100,00	120,00

AR Prefecture

005-210500237-20230405-2023_04_39-DE

Reçu le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

TARIFS SPECIFIQUES :

Prestation	Tarifs HT en € (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
Forfait stationnement saison d'hiver au Prorel (décembre N/Avril N+1)	112,50	135,00
E.S.F Semaine Prorel	25,00	30,00
E.S.F Briançon stationnement Prorel	12,50	15,00
Carte d'accès à la vente	5,00	6,00
Ticket perdu	35,00	42,00
Intervention sur site en dehors des heures d'ouvertures	25,00	30,00
Tarif Résidences P.Neige lissées par convention Val Chancel	125,00	150,00
Redevance annuelle Parc Neige	6 666,67	8 000,00



TARIFS STATIONNEMENT  PARTIR DU 07 AVRIL 2023

SECTEUR N2 : VOIRIE

ZONE « URBAINE » :

Du lundi au samedi et jours fris de 09h00  12h00 et de 14h00  19h00

Gratuit les dimanches et jours fris (sauf parking du Champ de Mars).

•	*30 Minutes gratuites
•	30 Minutes 0,80 €
•	1 Heure 1,60 €
•	2 Heures 3,20 €
•	3 Heures 4,80 €
•	4 Heures 6,40 €
•	5 Heures 11,60 €
•	6 Heures 18,80 €
•	7 Heures 28,60 €
•	8 Heures 35,00 €

Abonnement Semaine 35,00 € (toutes zones)

* 30 Minutes gratuites 1 fois de 09h00  12h00 et 1 fois de 14h00  19h00.

En cas de non-paiement du stationnement le forfait de post stationnement (FPS) de 35,00€ sera appliqu comme pour toutes les zones de stationnement payantes de la ville.

DROITS DE STATIONNEMENT

Droits de stationnement zone Urbaine :

25,00€/mois civil

(Rsidents permanents et travailleurs C.D.I. et saisonniers C.D.D)

Justificatifs : quittance / facture de moins de trois mois. Pour C.D.I. et C.D.D. contrat de travail.

Droits de stationnement rsidents permanents Cit Vauban et Champ de Mars :

50,00€/anne civile pour un vhicule par foyer. Les rsidents possdants un garage ou un emplacement rserv ne peuvent bnficier de ce droit.

Cration du dossier : Acte notarial d'achat ou contrat de location annuel.

Renouvellement de l'abonnement : justificatif de domicile de moins de trois mois (quittant loyer, factures lectricit, eau..etc.)

AR Prefecture

005-210500237-20230405-2023_04_39-DE

Reçu le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

Droits de stationnement sur le parking du Champ de Mars / Jean Freund : commerçants et employés C.D.I. :

- **50,00€/année civile** (Commerçants cité Vauban et du Champ de Mars).
Sur présentation du Kbis ou contrat de travail

Droits de stationnements Mairie et C.C.B. :

- **50,00€/année civile** (Personnels mairie, C.C.B, et les élus mairie, C.C.B)
Uniquement parking Jean Freund

Droits de stationnement personnel de santé exerçant en libéral :

- **150,00 €/année civile ou 12,50 €/mois civil** (sur présentation justificatifs - carte professionnelle valide ou caducée)

Concernant uniquement les infirmiers (ères), les aides-soignants (tes), les sages-femmes, les kinésithérapeutes.

Droits de stationnement auxiliaires de vie sous contrat privé :

- **150,00 €/année civile ou 12,50 €/mois civil** (sur présentation du contrat de travail)

Information importante : Pour toute création de droits fournir impérativement la carte grise du véhicule concerné par celui-ci. Le changement de plaque d'immatriculation est possible pendant l'année civile à titre exceptionnel et doit être justifié.

Pour tous dossiers frauduleux, le droit en question sera automatiquement annulé et non remboursable.

NEUTRALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT SUR LA VOIRIE :

- Sur demande auprès des Services Techniques pour déménagement, travaux ;
- Pour une durée forfaitaire de 8H00 par jour et par place, selon tarifs en vigueur (facturation R.M.B.S) ;
- Sur demande auprès des Services Techniques pour Marchés, foires, terrasses ;
Pour une durée forfaitaire de 6H00 par jour et par place, selon tarifs en vigueur.

Les places réservées aux personnes à mobilité réduite bénéficient de la gratuité du stationnement.

TARIFS SPECIFIQUES :

- Carte d'accès Cité Vauban : 6,00 (vendue par la R.M.B.S)
- Dans le cadre d'un stationnement lié à la prise d'un arrêté si la carte d'accès n'est pas restituée il y aura facturation de celle-ci au prix en vigueur.
- Tarif de recharges électriques (1,4 - 22 kvk) des véhicules sur voirie :
- 4 euros / heure (le temps de stationnement pour connexion et recharge active sera gratuit)